



LE JASEUR



BULLETIN MUNICIPAL DE SAINT-VALÉRIEN
Bureau municipal : 181, route Centrale 418 736-5047

Le 04 avril 2023

Volume 44 Numéro 12

INFORMATIONS MUNICIPALES

PROCHAIN JASEUR

Envoyez vos communiqués par courriel au jaseurstval@gmail.com ou en les déposant dans la boîte à courrier sur le perron du bureau municipal avant le 12 avril 2023 à 17h.

**Aucune correction ne sera apportée à vos textes.*

Version électronique : <https://municipalite.saint-valerien.qc.ca/le-jaseur-journal-local/>

MOT DU MAIRE

MUNICIPALITE DE SAINT-VALERIEEN

Les premiers mots qui me viennent à l'esprit à la suite de la lecture de la *Politique familiale municipale et des Municipalités Amies des Aînés de Saint-Valérien 2022-2032* (FAMADA), c'est de féliciter et de remercier l'ensemble des citoyennes et des citoyens pour leur implication et leur contribution à la mise en œuvre de près de 90% des actions identifiées au *Plan d'action de la politique FAMADA 2012-2022*. Ce plan regroupait 4 grandes orientations, 19 objectifs et 54 actions. Quel beau travail accompli et quelle magnifique implication de toutes et de tous au cours de cette dernière décennie!

Mais au lieu de s’asseoir sur cette belle réussite, le comité de pilotage (formé de représentants de familles, de personnes âgées et de personnes œuvrant à l’échelle communautaire, municipale ainsi que dans les secteurs de la santé et des services sociaux) a travaillé à l’actualisation des valeurs constituant l’assise de la nouvelle politique FAMADA 2022-2032.

Inspirée du slogan de la Municipalité « S’unir pour grandir », cette nouvelle politique exprime la volonté citoyenne de bâtir ensemble un milieu favorisant l’épanouissement personnel et collectif, et ce, à toutes les étapes de la vie.

Par l’adoption de sa nouvelle politique FAMADA, ainsi que par son plan d’action incluant 4 grandes orientations et quelque 42 actions, les citoyennes et citoyens de la municipalité de Saint-Valérien expriment ainsi leur volonté de traduire en actions concrètes les valeurs suivantes :

- Valoriser et contribuer à nourrir notre patrimoine communautaire ;
- Favoriser les échanges et l’entraide intergénérationnels ;
- Favoriser l’émergence d’occasions de bâtir ensemble un milieu où il fait bon grandir et vieillir ;
- Préserver un environnement sain, sécurisant et prémuni tant pour surmonter les défis présents et à venir, que pour favoriser le bien-être commun et personnel.

Je profite de cette occasion pour souligner que l’élaboration de notre politique familiale FAMADA 2022-2032 est l’œuvre de citoyennes et citoyens qui se sont impliqués tout au long du processus. Un beau et grand merci aux membres du comité de pilotage, aux membres du conseil d’administration du Centre communautaire ainsi qu’à madame Noémi Bureau-Civil, chargée de projet et responsable de la rédaction du document.

Un merci spécial au ministère de la Santé et des Services sociaux pour son soutien financier dans le cadre du *Programme Action Aînés du Québec* (PAAQ) ainsi qu’à madame Danielle Perrault d’Espace Muni pour son assistance technique.

En terminant, je tiens aussi à remercier tous les citoyens et citoyennes qui ont participé aux différentes consultations. Vos commentaires et vos suggestions ont permis de mettre en lumière les valeurs et les richesses de cœur de l'ensemble de la communauté de la municipalité de Saint-Valérien.

Robert Savoie, maire

Municipalité de Saint-Valérien

Consultez la politique FAMADA sur notre site web au :

<https://municipalite.saint-valerien.qc.ca/politique-familiale-et-des-aines/>

AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par un projet de règlement 2023-357 sur la démolition d'immeubles.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit:

Lors d'une séance tenue le 3 avril 2023, le conseil a adopté le projet de règlement 2023-357 sur la démolition d'immeubles.

1. **Une assemblée publique de consultation** aura lieu le 1^{er} mai 2023 à compter de vingt heures, à la salle du conseil située au 181, route Centrale à Saint-Valérien. L'objet de cette assemblée est de présenter le projet de règlement 2023-357 sur la démolition d'immeubles. Au cours de cette assemblée publique, le maire expliquera le projet de règlement et entendra les personnes qui désirent s'exprimer.
2. Le projet de règlement peut être consulté au bureau municipal, aux heures d'ouverture et sur le site web de la municipalité.

DONNÉ À SAINT-VALÉRIEN, CE 4^e JOUR D'AVRIL 2023.

Marie-Paule Cimon, directrice générale et greffière-trésorière



Période de renouvellement du Supplément de revenu garanti

Avez-vous produit votre déclaration de revenus?

Chaque année, un grand nombre de prestataires qui reçoivent le Supplément de revenu garanti (SRG) voient leurs prestations interrompues en juillet parce qu'ils n'ont pas produit leur déclaration de revenus. Afin de réduire au minimum ces interruptions, nous invitons les clients à produire leur déclaration de revenus par voie électronique auprès de l'Agence du revenu du Canada, **avant le 30 avril**, ou à remplir un [formulaire](#) de renouvellement du SRG (**ISP3026**) disponible sur le site Internet de Service Canada.

Avez-vous droit au SRG?

Oui, si :

- ✓ vous avez 65 ans ou plus;
- ✓ vous vivez au Canada;
- ✓ vous recevez la pension de la [Sécurité de la vieillesse \(SV\)](#);
- ✓ votre revenu est inférieur à 20 832 \$ et vous êtes célibataire, veuf ou divorcé;
- ✓ la somme de votre revenu et de celui de votre époux ou conjoint de fait est inférieure à :
 - ✓ 27 552 \$ et votre époux ou conjoint de fait reçoit la pension complète de la SV;
 - ✓ 38 592 \$ et votre époux ou conjoint de fait reçoit l'Allocation;
 - ✓ 49 920 \$ et votre époux ou conjoint de fait ne reçoit ni la pension de la SV ni l'Allocation.

Vous ne recevez pas le SRG?

Voici comment vous pouvez l'obtenir :

- ✓ En soumettant une demande en ligne via un compte Mon Dossier Service Canada (MDSC).
- ✓ En remplissant un [formulaire](#) de demande pour le Supplément de revenu garanti (**ISP3025**) disponible sur le site Internet de Service Canada et en l'envoyant par la poste au bureau de Service Canada le plus près.

Pour obtenir de l'information ou de l'aide, les clients et les membres de leur famille peuvent nous contacter de la façon suivante :



En ligne, sur le [site Internet](#) de [Service Canada](#);



Par téléphone, au numéro sans frais **1-800-277-9915**;



En personne, dans un Centre Service Canada (CSC) près de chez vous. En raison de la Covid-19, les clients doivent cependant prendre rendez-vous sur [eServiceCanada](#) avant de se présenter dans un CSC;



Par la poste, en envoyant une lettre au [bureau de Service Canada](#) le plus près.

Il est important que les clients communiquent avec nous dès que leur situation est modifiée, par exemple en cas de changement de revenus, d'état civil ou d'adresse.

Qu'est-ce que le SRG?

Le Supplément de revenu garanti (SRG) est une prestation mensuelle non imposable dont le calcul est basé sur le revenu. Elle est versée aux résidents du Canada qui reçoivent la Sécurité de la vieillesse (SV) et qui ont un faible revenu. Les prestations du SRG sont renouvelées automatiquement chaque année, en juillet, **à condition que le client remplisse une déclaration de revenus au plus tard le 30 avril.**

Recevez les montants
auxquels vous avez droit.
Un bénévole vous y aidera.



Le Service d'aide en impôt – Programme des bénévoles

Le service d'aide en impôt résulte d'un important partenariat établi en 1988 entre l'Agence du revenu du Canada (ARC) et Revenu Québec. Il soutient les personnes qui ne peuvent pas remplir leurs déclarations de revenus ou qui n'ont pas les moyens de confier cette tâche à des professionnels. Chaque année, des organismes et leurs bénévoles aident un grand nombre de personnes en remplissant gratuitement leurs déclarations de revenus.



SERVICE D'AIDE
EN IMPÔT

PROGRAMME
DES BÉNÉVOLES
DEPUIS 1988

Le Service d'aide en impôt – Programme des bénévoles permet à des personnes de recevoir les prestations et les crédits auxquels elles ont droit, par exemple les prestations pour enfants, le crédit d'impôt pour solidarité ou le crédit pour la TPS/TVH.

Pouvez-vous bénéficier du service d'aide en impôt?

Pour bénéficier du service d'aide en impôt, vous devez avoir un revenu modeste **et** une situation fiscale simple.

Le revenu familial maximal est de

- 35 000 \$, dans le cas d'une personne seule;
- 45 000 \$, dans le cas d'un couple (ajoutez 2 500 \$ pour chaque personne à charge supplémentaire);
- 45 000 \$, dans le cas d'un adulte avec un enfant (ajoutez 2 500 \$ pour chaque personne à charge supplémentaire).

Les séances de préparation de déclarations de revenus sont organisées par de nombreux organismes participants du Québec et sont offertes de février à avril ainsi que le reste de l'année, dans certains cas.

Vous pouvez également communiquer avec le service à la clientèle de l'ARC ou de Revenu Québec aux numéros suivants:

ARC: 1 800 959-7383

Revenu Québec: 1 800 267-6299

Documents requis

Lorsque vous vous présentez à une séance de préparation de déclarations de revenus, veuillez apporter vos feuillets de renseignements fiscaux, vos relevés, vos reçus, vos avis de cotisation de l'année précédente et tout autre document pertinent. Ces documents sont nécessaires dans le cadre de la production de vos déclarations de revenus du Canada et du Québec.



Pour connaître les endroits où ce service est offert ainsi que les horaires, consultez revenuquebec.ca/benevoles.



Agence du revenu
du Canada

Canada Revenue
Agency



COMMUNAUTÉ

LE CLUB DES 50 ANS ET PLUS DE SAINT VALÉRIEN

Le conseil d'administration tient à souligner les anniversaires du mois d'avril de ses membres actifs au sein du club 50.

*Brigitte Chassé, *Solange Côté et *Gérard Landry

Meilleurs vœux d'anniversaire !!!

AVIS DE CONVOCATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE AUX MEMBRES ACTIFS ET MEMBRES CONJOINTS DE SAINT VALÉRIEN :

Date : vendredi le 28 avril 2023

Heure : 9h30 AM

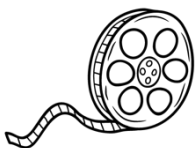
Endroit : salle miroir du centre communautaire

Cette assemblée prévoit l'élection de postes au conseil d'administration du club. L'élection se fait avec dépôt au préalable d'un formulaire de mise en candidature. Tout membre actif qui désire poser sa candidature à titre d'administrateur(trice) et /ou président(e) doit faire parvenir au secrétaire du club un formulaire de mise en candidature au plus tard 5 jours ouvrables avant la date fixée pour l'assemblée générale. Il est possible de se procurer les formulaires officiels de mise en candidature en communiquant avec la secrétaire du club madame Brigitte Caron au 418-730-2011.

Je vous prie d'accepter Mesdames, Messieurs, mes plus cordiales salutations.

Brigitte Caron, Présidente –secrétaire du club 50.

SOIRÉE CINÉ-DISCUSSION GRATUITE JEUDI 13 AVRIL



**CHAPEAUTÉS PAR LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT,
LES ATELIERS DES SAVOIRS PARTAGÉS VOUS INVITENT
À LEUR TROISIÈME ET DERNIÈRE SOIRÉE CINÉ-DISCUSSION**



C'est le magnifique documentaire « **VIVRE EN GRAND** » de Flore Vasseur (également réalisatrice de « Meeting Snowden ») qui clôturera notre série ciné-discussion organisée par les Ateliers des Savoirs Partagés de Saint-Valérien. Ce documentaire est présentement en grande tournée internationale!

Date : Jeudi le 13 avril 2023 (Service de pizza dès 17h30 et projection dès 18h30)

Lieu : La Grande Salle du Centre Communautaire de Saint-Valérien

Soirée gratuite* Nous accueillons les contributions volontaires pour organiser d'autres activités comme celle-ci.

« Synopsis « Depuis 6 ans, Melati, 18 ans combat la pollution plastique qui ravage son pays l'Indonésie. Comme elle, une génération se lève pour réparer le monde. Partout, adolescents et jeunes adultes luttent pour les droits humains, le climat, la liberté d'expression, la justice sociale, l'accès à l'éducation ou l'alimentation. La dignité. Seuls contre tous, parfois au péril de leur vie et sécurité, ils protègent, dénoncent, soignent les autres. La Terre. Et ils changent tout. »

Le film sera suivi d'une **période de discussion** afin d'**échanger nos idées**, points de vue et pistes de solutions pour un monde plus juste.

Pizza cuisinée localement par les **Valeureux Rhizomes** en collaboration avec **l'Épicerie Bérubé** et nos producteur-ices valériennois-es sera offerte sur place!

Nous vous attendons dès 17h30. Nous avons hâte de vous voir!

Ce projet est rendu possible grâce à la contribution du Lab22 – Laboratoire d'innovations sociales et environnementales.



Lab
22

Laboratoire
d'innovations
sociales et
environnementales



CONSULTATION DE LA COMMUNAUTÉ RÉGIONALE D'EXPRESSION ANGLAISE

CONSULTATION OF THE REGIONAL
ENGLISH-SPEAKING COMMUNITY

- ✿ Parlez-vous anglais (ou anglais & une autre langue) ?
- ✿ Êtes-vous intéressé(e) par des services ou des activités sociales, culturelles ou littéraires en anglais ?

Héritage Bas-Saint-Laurent a besoin de votre participation !



- ✿ *Do you speak English (or English & another language)?*
- ✿ *Are you interested in services or social, cultural or literary activities in English?*

Heritage Lower Saint Lawrence needs your input!

Pour participer / *To participate*

Alexandra Rao, (581) 814-0794, arao@heritagelsl.ca



HERITAGE
Lower Saint Lawrence
Bas-Saint-Laurent

UQAR